

CARACTÉRISTIQUES DU NIVEAU

B2



COMPRÉHENSION ORALE



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Comprend et suit sans difficulté des conférences et des discours assez longs sur des sujets familiers ou d'ordre général. Peut comprendre la plupart des films et des émissions de télévision ou de radio en langue courante.

Comprend une conversation animée avec plusieurs interlocuteurs, en identifiant le ton de chacun.

Distingue l'information (faits) de la prise de position, explicite ou implicite.

Suit des interventions longues et argumentées sur un sujet plus ou moins connu.

Comprend les informations essentielles dans un contexte audiovisuel.

• Débat dans un contexte professionnel ou privé

Tons ironique, sec, diplomate...

• Reportage télévisé ou radio

• Conférence, prise de parole dans une réunion

• Film en langue standard, reportage, interview sur un sujet d'actualité



EXPRESSION ORALE



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Peut s'exprimer de façon claire sur un ensemble de sujets en lien avec ses centres d'intérêt. Peut développer un point de vue argumenté sur un sujet d'actualité ou de société. Peut prendre part à une conversation avec un locuteur natif avec une certaine aisance et spontanéité.

Peut débattre, exposer son opinion, argumenter et contre-argumenter, faire des concessions.

Peut mettre en commun des idées, résumer un propos.

Peut décrire les avantages et les inconvénients d'une situation ou d'un projet.

«Vous dites que ce restaurant est cher, c'est vrai, mais il est excellent.»

«Il est préférable de déplacer notre rendez-vous pour avoir plus de temps de réflexion.»

CARACTÉRISTIQUES DU NIVEAU B2



COMPRÉHENSION ÉCRITE



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Comprend des articles de presse et des rapports sur des sujets d'ordre général (ex : société, politique, culture...), dans lesquels des points de vue particuliers sont exprimés. Peut comprendre un texte littéraire en prose.

Comprend l'essentiel d'un texte ou un article informatif complexe.

Journal, rapport, étude sur un sujet connu...

Comprend un texte argumentatif et sa prise de position.

Essai, article, discours, tribune

Peut suivre l'intrigue d'un roman court ou d'une nouvelle, comprendre le ton de l'auteur.



EXPRESSION ÉCRITE



DESCRIPTION GÉNÉRALE

Peut écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets d'intérêt. Peut écrire un essai ou un rapport en exposant un point de vue argumenté. Peut écrire des lettres personnelles en mettant l'accent sur les impressions et en détaillant les expériences vécues.

Peut mettre en relation plusieurs documents traitant d'un même sujet pour les résumer ensuite.

Rédiger une synthèse, un compte-rendu, un résumé

Peut développer une argumentation (organiser ses idées).

Peut rédiger une correspondance officielle.

courrier administratif : préfecture, assurance